

# LETTRÉ OUVERTE DU DSC FNME-CGT D'EDF AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL D'EDF

Monsieur le Président-Directeur Général,

Le conflit au Moyen-Orient a engendré une crise pétrolière majeure qui, depuis plusieurs semaines, se traduit par une hausse historique et durable des prix des carburants.

Cette augmentation se répercute indirectement sur l'ensemble du coût de la vie, entraînant une élévation généralisée des prix, situation exceptionnelle qui frappe de plein fouet les travailleuses et les travailleurs de notre pays, notamment celles et ceux d'EDF.

La FNME-CGT tient à rappeler son attachement à une issue rapide et pacifique à ce conflit, seule perspective à même de préserver les populations civiles.

Dans l'attente de cette paix, qui tarde malheureusement à se concrétiser, il est inacceptable que les salarié(e)s soient contraints d'en supporter les conséquences directes sur leur pouvoir d'achat.

Aujourd'hui, chacun constate que la flambée des prix pèse lourdement sur les budgets des ménages. Pour de nombreux agents d'EDF, contraints d'utiliser leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail ou intervenir sur le terrain pour la continuité du service public de l'énergie, cette hausse représente une charge supplémentaire conséquente. À cela s'ajoutent l'effet inflationniste plus large de l'augmentation des prix à la consommation, qui s'accélère et touche désormais de nombreux biens essentiels.

Face à cette situation, la FNME-CGT dénonce l'absence de mesures gouvernementales à la hauteur des enjeux, notamment en matière d'encadrement des marges dans le secteur du raffinage. Mais au-delà de cette responsabilité étatique, il appartient également à EDF, entreprise publique stratégique, d'être exemplaire dans la protection de ses salarié(e)s.

EDF est engagé dans un projet industriel majeur pour l'avenir et la souveraineté énergétique du pays : relance du nucléaire, développement de l'électrification des usages, renforcement des réseaux, etc. La réussite de ce projet repose avant tout sur l'engagement, les qualifications et la mobilisation de l'ensemble des agents. Cet engagement ne peut être tenu sans une reconnaissance concrète des difficultés auxquelles ils sont confrontés aujourd'hui.

C'est pourquoi, pour faire suite à notre communication du 3 avril dernier intitulée « la direction doit passer à la pompe », nous vous demandons solennellement de mettre en place sans délai des mesures de compensation face à l'augmentation du coût de la vie. Cela doit se traduire par l'attribution d'une indemnité exceptionnelle « pouvoir d'achat » pour tous les salarié(e)s sans distinction, et par l'ouverture immédiate de discussions sur des mesures salariales collectives intégrant l'impact de l'inflation.

Ces mesures ne sont pas seulement nécessaires sur le plan social : elles constituent un levier essentiel pour garantir la continuité et la qualité du service public de l'énergie. EDF a besoin de tous ses salarié(e)s, pleinement engagé(e)s, reconnu(e)s et en capacité d'exercer leurs missions sans être pénalisé(e)s financièrement par un contexte international qui leur échappe.

Dans un moment où l'entreprise doit relever des défis industriels et stratégiques considérables, il est impératif de renforcer et préserver le pouvoir d'achat de celles et ceux qui font vivre EDF au quotidien.

Dans l'attente de réponses concrètes de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président-Directeur Général, l'expression de notre détermination à défendre les intérêts des salarié(e)s d'EDF.

Sebastien KOCH, DSC CGT EDF.

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
C  
A  
T  
I  
O  
N

Montreuil, le 19 mai 2026